



Photo : Joël Djombu/PAM

Évaluation de la situation des réfugiés sud-soudanais dans les sites de Biringi (Ituri), Bele et Meri (Haut Uélé)

République Démocratique du Congo

Novembre 2021



JOINT PROGRAMME EXCELLENCE AND TARGETING HUB

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Évaluation de la situation des réfugiés sud-soudanais dans les sites de Biringi (Ituri), Bele et Meri
(Haut Uélé)
République Démocratique du Congo

Données collectées en mars 2021.

Rapport publié en novembre 2021.

Composition de l'équipe de coordination et de collecte des données :

HUB

Federica Esu, Analyste, federica.esu@wfp.org

Cinzia Papavero, Conseillère Ciblage, cinzia.papavero@wfp.org

HCR

Dodji Yaovi Sodjadan Associate Livelihoods Officer, sodjadan@unhcr.org

Isaac Isi Ndifor, Associate Field Officer, ndifor@unhcr.org

Deo Ndikuriho, Gestionnaire de base de données, ndikuriho@unhcr.org

PAM

Giada Di Maria, Cheffe de VAM-M&E, Goma, giada.dimaria@wfp.org

Wilfried Chigblo, Chargé de Programme VAM-M&E, wilfried.chigblo@wfp.org

Joël Djombu, Assistant Programme /Marché, joel.djombu@wfp.org

Cento Mparanyi, Assistant Programme M&E- Bunia, cento.mparanyi@wfp.org

Jean-Marie Kaseku, Assistant VAM- Bunia, jean-marie.kaseku@wfp.org

© Programme Alimentaire Mondial, Service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM)

Siège social : 936, Boulevard du 30 Juin, Commune de la Gombe, Kinshasa, RD-Congo.
wfp.org

Toutes les informations sur le service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM) et les rapports en format électronique sur <http://www.wfp.org/food-security> ou wfp.vaminfo@wfp.org

Acronymes

CBT	Cash-based Transfer
CDM	Chef de Ménage
CNR	Commission Nationale pour les Réfugiés
ECMEN	Economic Capacity to Meet Essential Needs
ENA	Essential Needs Analysis
FGD	Focus Group Discussion
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
ISS-r	Indice de Stratégie de Survie-réduit
MEB	Minimum Expenditure Basket
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PBS	Personne à Besoin Spécifique
RDC	République Démocratique du Congo
SCA	Score de Consommation Alimentaire
SMEB	Survival Minimum Expenditure Basket
VAM	Vulnerability Analysis and Mapping

Tableau des Matières

Résumé Exécutif	6
Contexte et objectifs de l'étude	8
Méthodologie de l'enquête.....	10
Résultats.....	12
Caractéristiques socio-économiques des ménages	12
Abris	14
Possession de biens	15
Accès aux terres cultivables	15
Consommation alimentaire	16
Stratégies alimentaires	18
Stratégies basées sur les moyens de subsistance	19
Moyens d'existence et compétences des réfugiés	20
Emploi et revenus	21
Dépenses	23
Capacité économique à répondre aux besoins essentiels.....	25
Accès au crédit et endettement.....	28
Réseau social et participation communautaire	30
Accès aux soins de santé	30
COVID-19, prise de conscience et impact.....	31
Vulnérabilité des ménages.....	32
Conclusions et Recommandations	34
Annexes	36
Annexe 1 : Structure de l'enquête	36
Annexe 2 : Différence de genre	37
Annexe 3 : Différence entre personnes avec besoins spécifiques ou non.....	38
Annexe 4 : Dépenses considérées dans le calcul du ECMEN	39

Tableaux

Tableau 1 : Échantillonnage des ménages	10
Tableau 2 : Caractéristiques socio-économiques des ménages.....	12
Tableau 3 : Dépenses mensuelles par personne en CDF et USD	23
Tableau 4 : MEB, SMEB et ECMEN des réfugiés Sud-Soudanais par camp	27
Tableau 5 : Critères de vulnérabilité des ménages	33

Figures

Figure 1 : Présence des enfants dans les ménages	13
Figure 2 : Caractéristiques des ménages PBS	14
Figure 3 : Conditions des abris des réfugiés	14
Figure 4 : Proportion de ménages ayant accès à la terre	15
Figure 5 : Proportion des ménages selon les groupes alimentaires.....	16
Figure 6 : Consommation des groupes alimentaires (moyenne)	17
Figure 7 : Consommation des groupes alimentaires (nombre de jours)	17
Figure 8 : Recours aux stratégies alimentaires	18
Figure 9 : Proportion de réfugiés sud-soudanais ayant eu recours aux stratégies	19
Figure 10 : Principaux moyens d'existence (moyenne).....	20
Figure 11 : Emploi des membres du ménage	21
Figure 12 : Proportion des ménages ayant des enfants travailleurs- par secteur.....	21
Figure 13 : Revenu mensuel moyen des membres du ménage	22
Figure 14 : Formes d'accès à la nourriture	23
Figure 15 : Dépenses non-alimentaires mensuelles globales.....	24
Figure 16 : Construction de l'indicateur ECMEN (valeurs mensuelles par personne)	27
Figure 17 : Seuils de capacité économique par camp	28
Figure 18 : Proportion de ménages n'ayant pas pu repayer les dettes.....	29
Figure 19 : Moyens d'information sur la COVID-19 parmi les réfugiés qui sont au courant.....	31
Figure 20 : Effets de la pandémie de COVID-19 sur les réfugiés sud-soudanais.....	31
Figure 21 : Vulnérabilité globale des ménages sud-soudanais	33

Cartes

Carte 1 : Localisation des sites de réfugiés sud-soudanais	8
--	---

Résumé Exécutif

Objectif. Le recensement des réfugiés sud-soudanais dans les sites d'accueil a été conduit en février-mars 2021 pour mettre à jour la connaissance de base sur les besoins humanitaires de toute la population sud-soudanaise réfugiée dans les sites des provinces de l'Ituri (Biringi) et Haut Uélé (Bele et Meri). Cela permettra d'informer les décisions programmatiques au cours de l'année 2021 ainsi que d'évaluer la pertinence d'une stratégie harmonisée du ciblage de la population réfugiée en RDC, basée de son degré de vulnérabilité. Ce recensement a été conduit conjointement par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR).

Méthodologie. La méthodologie est basée sur une approche non probabiliste qui consiste à interviewer l'ensemble des ménages réfugiés sud-soudanais des sites de Biringi, Meri et Bele. Au total 8 941 enquêtes ont été finalisées et 8 630 ménages ont été retenus dans l'analyse de données.

Résultats : vulnérabilité des ménages.

- Globalement 93 % des réfugiés sud-soudanais sont très vulnérables, 7 % présente des conditions de vulnérabilité modérée. Moins de 1 % des ménages sont moins vulnérables.
- La majorité des réfugiés sud-soudanais ont une **capacité économique très insuffisante**, qui ne leur permet aucunement de couvrir leurs besoins essentiels. Cette proportion s'élève même à 88 % dans le site de Bele. De plus 9 % des ménages ont une capacité économique qui ne leur permet pas de couvrir leurs besoins, mais avec un degré moins grave/important et seuls 6 % des ménages ont atteint une capacité économique suffisante.
- Seulement 5 % des ménages ont une consommation alimentaire acceptable. Autres 46 % sont caractérisés par une consommation alimentaire limitée et ils pourraient voir leur situation se dégrader si rien n'est fait, tandis que 49 % par une **consommation alimentaire pauvre**. Ces derniers ont une consommation basée essentiellement sur un apport presque journalier de céréales ou de tubercules et de légumes avec parfois des matières grasses
- La presque totalité (96 %) des ménages ont eu recours à des stratégies de survie alimentaires favorisant un meilleur et plus fréquent accès à la nourriture. Deux tiers des ménages doit recourir à des **stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existence** pour pallier leurs besoins. Parmi ces ménages, 11 % ont adopté des stratégies nommées d'urgences, les plus nocives pour les ménages.
- Seulement 56 % des répondants déclarent avoir un emploi, et pour la majorité d'entre eux (99 %) exerce le secteur informel. L'agriculture est l'activité génératrice de revenu la plus répandue parmi les réfugiés. Pour ce qui concerne l'occupation des femmes, 44 % des ménages ayant des membres femmes ont au moins une femme qui n'est pas employée mais voudrait avoir une occupation. Les enfants contribuent de manière consistante à la vie du

ménage : 39 % des ménages avec au moins un enfant déclarent que leurs enfants ont travaillé ou contribué aux travaux domestiques au cours des 30 jours précédant l'enquête.

- Plus de la moitié des ménages (55 %) avait des dettes au moment de l'enquête. Dans la moitié des cas (47 %), ces dettes ont servi à acheter de la nourriture.
- La pandémie de COVID-19 a eu un **impact négatif sur les revenus** des réfugiés et leurs activités économiques, réduisant les sources de revenus (pour le 54 % des cas) ainsi que les montants des revenus (60 %). Environ 45 % des ménages ont perdu leur revenu principal à cause de la pandémie.

Recommandations

- **Ciblage.** Étant donné que la grande majorité de la population (93 %) est en condition de **haute vulnérabilité**, il est recommandé d'envisager une assistance alimentaire ciblant toute la population de réfugiés, si les ressources sont disponibles. En cas de contrainte de ressources, il est recommandé de réduire la mesure de l'assistance de façon harmonisée parmi la population de réfugiés.
- **Moyens d'existence.** A la suite des effets négatifs que l'épidémie de COVID-19 a eu sur les revenus des ménages il est important de restaurer les moyens d'existence et de les protéger de tout autre choc. Des interventions de long terme, qui soient durables et respectueuses de l'environnement et qui peuvent promouvoir l'autonomie des réfugiés devraient être envisagées et renforcées. En outre, des programmes incluant la distribution d'intrants pourront contribuer à améliorer la chaîne de production agricole.
- **Genre.** Des opportunités pour les femmes pourraient être explorées dans le secteur agricole, de l'hospitalité et même dans les activités génératrices de revenu que les partenaires de mise en œuvre pourraient identifier.
- **Formation professionnelle.** La promotion de formations professionnelles au sein des sites est essentielle pour que les réfugiés acquièrent des compétences professionnelles favorisant leur participation active à la vie économique et sociale dans leurs communautés.

Contexte et objectifs de l'étude

Situation politique. Depuis décembre 2013, le conflit brutal au Soudan du Sud a provoqué des milliers de morts et chassé près de quatre millions de personnes de leurs foyers. Alors que de nombreuses personnes sont toujours déplacées à l'intérieur du pays, plus de deux millions ont fui vers les pays voisins dans une tentative désespérée de sécurité. En République Démocratique du Congo (RDC) les sites de Biringi, Meri et Bele dans les provinces de l'Ituri et Haut Uélé constituent aujourd'hui les principales zones d'accueil de ces réfugiés. Au 31 décembre 2020, on comptait environ 54 755 réfugiés sud-soudanais sur le sol congolais dont plus de 7 581 dans le site de Biringi (province de l'Ituri), 24 876 dans le site de Meri et 1 954 dans celui de Bele (province du Haut Uélé)¹.

Carte 1 : Localisation des sites de réfugiés sud-soudanais

Réponse à l'urgence. Le gouvernement de la RDC, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), le Programme Alimentaire Mondial (PAM), des organisations humanitaires et d'autres partenaires des Nations Unies apportent aux réfugiés une assistance multiforme (enregistrement, protection, eau, hygiène et assainissement, abris, santé, nutrition, moyens de subsistances), en répondant à leurs besoins de base depuis 2016 à travers le plan régional de réponse des réfugiés. Ce plan a pour but de fournir protection et assistance pour l'intégration des réfugiés au sein des systèmes nationaux et dans les plans de développement, ainsi que de doter les réfugiés des compétences et de l'éducation nécessaires pour



¹ Source : UNHCR, <https://data2.unhcr.org/en/situations/southsudan>

rendre tout retour éventuel durable (source : HCR²).

Le site de Meri, situé à 18 km de la frontière avec le Soudan du Sud, a été mis en place en 2015 pour initialement héberger 20 000 réfugiés. Ce nombre a vite été dépassé, à cause de l'insécurité persistante au Soudan du Sud pour arriver à 24 848 personnes (7 241 ménages) en mars 2021. Par conséquent, une relocalisation des réfugiés est en cours, avec le but général de transférer la totalité de la population de Meri à Bele vers la fin du 2022. Présentement, la date exacte de clôture du site de Meri n'a pas été établie et la relocalisation se fait sur base volontaire.

Le site de Bele, depuis novembre 2019, 485 ménages, soit presque 2 557 réfugiés ont été relocalisés de Meri à Bele en accord avec les règles internationales, régionales et nationales relatives à la protection des réfugiés (notamment l'exigence d'installer les réfugiés à une distance raisonnable de la frontière), avec la politique gouvernementale en matière de gestion des réfugiés et demandeurs d'asile sud soudanais et avec l'exigence de préserver le parc national de la Garamba. Au mois de mars 2021, un total de 2 557 réfugiés vit dans ce site.

Le site de Biringi a été créé en 2016 et il héberge environ 17 000 ménages, soit presque 40 000 personnes, dont environ 19 % réfugiées et 81 % autochtones.

Le PAM apporte une assistance alimentaire à environ 33 500 réfugiées. Parmi eux, 95 % (environ 31 900) reçoivent une assistance sous forme d'espèce et le reste 5 % (environ 1 760 bénéficiaires) reçoivent une assistance sous forme de vivres à cause de la distance entre le site et les centres de commerce.

Afin d'harmoniser la stratégie des interventions à l'égard des réfugiés, le PAM a engagé un recensement de la vulnérabilité dans les sites de Biringi, Meri et Bele. Les résultats de cet exercice (qui reçoit le support du Hub PAM-HCR), permettront d'évaluer la pertinence d'un exercice de ciblage ainsi que d'assister les réfugiés sur la base de leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Objectif de l'enquête. A travers ce recensement, le HCR et le PAM comptent non seulement renforcer la compréhension de la vulnérabilité des réfugiés et leur situation socio-économique pour un ciblage adéquat et harmonisé des bénéficiaires de l'assistance, mais également collecter les informations socio-économiques pertinentes pour bâtir un programme conjoint de renforcement de la résilience économique et sociale et de développement local pour les réfugiés et la population hôte.

Spécifiquement, l'enquête a fourni des informations qui permettront de :

- Mettre à jour la connaissance sur les besoins humanitaires et la situation des moyens d'existence de tous les ménages réfugiés sud-soudanais dans les sites de Biringi, Bele et Meri ;
- Déterminer et analyser les caractéristiques démographiques et socio-économiques des réfugiés sud-soudanais en RDC ;
- Évaluer la pertinence d'une approche de ciblage basée sur la vulnérabilité des réfugiés et informer les décisions programmatiques du PAM et UNHCR en matière de réfugiés en RDC.

HUB

Le Hub est une équipe inter-agences composée de personnel du HCR et du PAM qui offre un soutien technique au travail conjoint de ces deux agences. En particulier le Hub soutient la collaboration sur la responsabilité envers les personnes affectées, les évaluations et l'analyse, le ciblage, les programmes et les politiques, l'interopérabilité des systèmes de données, le partage des données et l'apprentissage.

² <https://data2.unhcr.org/en/documents/details/85445>

Méthodologie de l'enquête

Cette évaluation de la vulnérabilité a été conduite à travers un recensement exhaustif de tous les ménages de réfugiés vivant dans les sites de Biringi, Meri et Bele (province de Haut Uélé/Ituri). Les informations recueillies constituent une base des données renseignant le degré de vulnérabilité des ménages, ainsi que leur situation socioéconomique, avec un focus spécifique sur les moyens d'existence, afin de faciliter leur ciblage en vue d'une réponse appropriée et intégrée sur l'autonomisation des réfugiés et de la population hôte. La structure de l'enquête se trouve dans l'annexe 1.

Échantillon. Tous les ménages de réfugiés des sites de Biringi, Meri et Bele ainsi que ceux vivant hors camp, ont été recensés. Au total, 8,941 enquêtes ont été réalisées. Et enfin, après le nettoyage des données, **8 630 ménages ont été retenus**³.

Tableau 1 : Échantillonnage des ménages

	MERI	BELE	BIRINGI	TOTAL
Total ménages enquêtés	6 635	669	1 637	8 941
Total ménages retenus	6 447	625	1558	8 630

L'information collectée comprend parmi d'autres éléments :

- Les caractéristiques des ménages,
- La possession de biens et la qualité de l'abris,
- Les moyens d'existence, les compétences et les activités,
- La consommation alimentaire,
- Les stratégies de survie basées sur la consommation alimentaire,
- Les stratégies de survie basées sur les moyens d'existence,
- Les dépenses mensuelles et semestrielles (alimentaires et non alimentaires),
- Les opportunités et défis par rapport à l'emploi,
- L'accès au crédit et les dettes,
- Les réseaux et la participation communautaires, et
- L'accès à la santé de base et l'impact de la COVID-19.

L'annexe 1 détaille la structure de l'enquête de manière plus exhaustive.

³ Afin de définir l'ensemble des ménages le plus approprié pour l'analyse, des contrôles de qualité approfondis ont été effectués. Tous les ménages identifiés deux ou plusieurs fois, toute incohérence dans la composition du ménage, ainsi que des soumissions non valides ont été exclus de l'analyse.

Le chef de ménage a été le principal interviewé en raison de sa capacité à maîtriser le quotidien de son ménage. À cela s'ajoute les autres membres du ménage qui ont contribué dans la mesure du possible en cas d'absence prolongée du chef de ménage.

Il est important de mentionner que les résultats de l'analyse des dépenses des ménages ont été winsorisés afin de prendre en compte des éventuelles données aberrantes dans l'analyse de la situation économique des ménages. Finalement, les valeurs non winsorisés ont été prises en compte dans la création de l'indicateur de vulnérabilité des ménages réfugiés dans les zones concernées.

Partenariat. Les participants de l'enquête de ciblage sont :

- Le Ministère provincial des affaires humanitaires,
- La Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR),
- Les partenaires de gestion des sites des réfugiés.

Outils de collecte des données. La collecte des données a été réalisée à travers des interviews auprès des ménages, à l'aide d'un questionnaire codifié en ODK et installé sur des tablettes en utilisant MODA qui est une plateforme développée par le PAM dans le cadre des collectes des données.

Formation des enquêteurs. Quarante enquêteurs ont été impliqués dans cet exercice. Leur formation a eu lieu pendant cinq jours, du 8 au 12 février 2021, y compris un jour de test sur le terrain. La majorité des enquêteurs avaient déjà collaboré avec le PAM lors d'autres enquêtes et faisaient déjà partie de la base de données des enquêteurs du sous bureau du PAM Bunia.

Organisation de la collecte des données. Au total 36 enquêteurs et quatre superviseurs du PAM et du HCR ont été déployés sur le terrain. Les équipes ont collecté les données pendant douze jours, entre le 14 février et le 19 mars 2021. Chaque enquêteur a interviewé six ménages en moyenne par jour. L'organisation et la coordination de la collecte des données ont été assurées par le PAM et le HCR.

Limites de l'enquêtes et difficultés rencontrées

- La relocation des réfugiés du site de Meri a fait accuser un léger retard d'un jour sur la démarche de l'enquête.
- Les questionnaires, ayant un caractère multidimensionnel, ont été exhaustifs mais aussi de longue durée, ce qui est allé parfois au détriment du contrôle de qualité des données. Pour ce faire, certains indicateurs ne sont pas pris en compte dans l'analyse des données et de vulnérabilité.

Résultats

Caractéristiques socio-économiques des ménages

Composition et Chef de ménage (CDM). En moyenne dans les sites, un ménage est composé de quatre membres, dans le site de Bele ce nombre est de 3,1. La moitié des ménages (50 %) est dirigée par des femmes, toutefois, si dans les sites de Bele et Biringi ces pourcentages sont de respectivement 43 % et 44 % dans celui de Meri ce sont 52 % des ménages à être dirigés par des femmes. Plus de la moitié des ménages sont dirigés par les non mariés notamment des célibataires, séparé(e)s/divorcé(e)s et veuf(ve)s). Le chef de ménage a en moyenne 37 ans, cette moyenne est de 34 ans dans les sites de Bele et Biringi. Dans l'annexe 2 se trouvent les résultats détaillés de l'analyse démographique en termes de genre et l'annexe 3 focalise sur les besoins particuliers.

Niveau d'instruction. Environ un tiers des chefs de ménage (34 %) n'ont reçu aucune instruction formelle. Cette situation varie considérablement d'un site à l'autre : si à Biringi cette proportion est de 24 %, dans le site de Meri elle est de 36 % et dans celui de Bele elle est de 38 %

CDM ayant un handicap ou maladies chronique. Les ménages dirigés par des chefs ayant un handicap sont moins d'un sur dix (8 %) et ceux ayant une maladie chronique représentent 5 %.

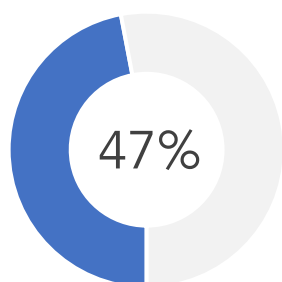
Tableau 2 : Caractéristiques socio-économiques des ménages

CARACTERISTIQUES MENAGES	MERI	BELE	BIRINGI	MOYENNE
Taille moyenne ménage	3,7	3,1	4	3,7
Age moyenne du CDM	37	34	34	37
Ménages dirigés par une femme	52 %	43 %	44 %	50 %
Ménages dirigés par un mineur	2 %	2 %	1 %	2 %
Ménages dirigés par une personne âgée	11 %	6 %	5 %	10 %
Ménage dirigé par un chef non marié(é) (Célibataire, séparé/divorcé, veuf(ve))	51 %	55 %	47 %	51 %
CDM n'ayant pas de niveau d'éducation formelle	36 %	38 %	24 %	34 %
CDM avec handicap	8 %	6 %	10 %	8 %
CDM ayant une maladie chronique	5 %	3 %	5 %	5 %

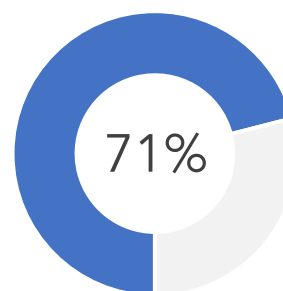
Présence d'enfants. Presque la moitié des ménages (47 %) a au moins un enfant en bas âge (de zéro à quatre ans). Cette moyenne est de sept ménages sur dix (71 %) ont des enfants âgés de zéro à 17 ans, cette moyenne est de 72 % à Meri et Biringi et de 59 % à Bele.

Figure 1 : Présence des enfants dans les ménages

Ménages ayant des enfants entre 0 et 4 ans



Ménages ayant au moins un enfant entre 0 et 17 ans



Possession d'actes de naissance. L'acte de naissance est un document essentiel qui permet à l'enfant d'exercer son droit à ses origines, à une nationalité et à l'exercice des droits humains, tels que l'accès aux services sociaux de base (éducation et santé entre autres).

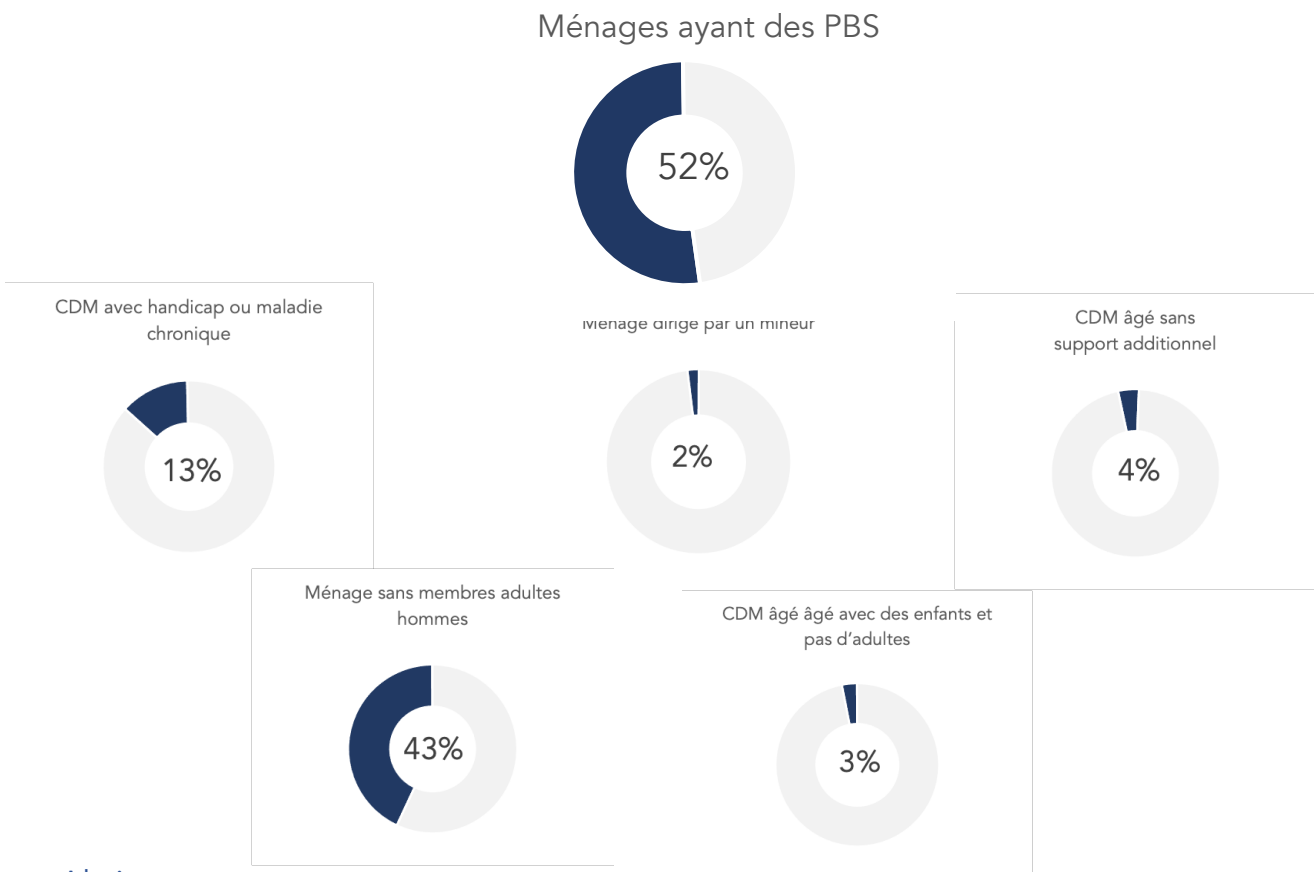
Entre les ménages ayant des enfants, presque 64 % ne possèdent pas d'actes de naissance pour la totalité de leurs enfants, en soulignant des limitations importantes par rapport à l'éducation et à l'acquisition des documents pour les réfugiés. Cette situation est entretenue -entre autres- par l'ignorance de la procédure de l'enregistrement par les parents réfugiés et ainsi que par le dysfonctionnement du service de l'état civil qui fait souvent face à la rupture de stock de registres de l'état civil.

Besoins spécifiques. Les ménages ayant des membres avec des besoins spécifiques (PBS) représentent plus de la moitié des ménages (52 %). Dans le contexte des réfugiés sud-soudanais, un ménage est défini PBS s'il comprend un membre ayant un handicap ou une maladie chronique, ou si le chef est un mineur, ou s'il ne comprend pas de membres hommes adultes, ou si le chef de ménage est âgé sans support additionnel, ou même si le chef de ménage est âgé avec des enfants et pas d'adultes⁴.

En effet 13 % ont un chef de ménage avec un handicap ou maladie chronique, 2 % sont dirigés par un chef qui est mineur, 4 % par une personne âgée sans de support additionnel et 3 % par une personne âgée avec enfants et pas d'autres adultes. En outre 43 % des ménages n'ont pas d'hommes de plus de 18 ans, ce qui implique une pénurie de main d'œuvre.

⁴ Définition suggérée par le HCR.

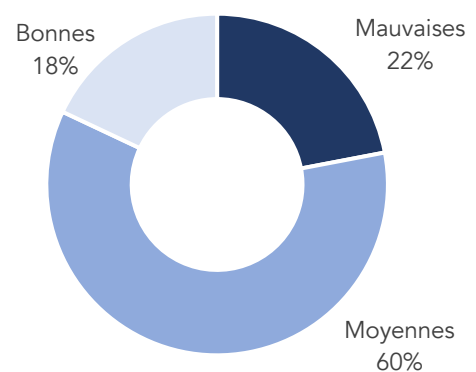
Figure 2 : Caractéristiques des ménages PBS



Abris

Dans les sites les abris pour les réfugiés sont de type transitionnel : il s'agit de constructions en pisée avec une couverture de pailles. Les abris des réfugiés sont en bonnes conditions d'après seulement 18 % des ménages enquêtés, mais 60 % des ménages ont signalé que leurs abris sont en conditions moyennes. La majorité des ménages (70 %) ne possèdent qu'une seule pièce, sauf à Biringi où la majorité de ménages ont deux ou plus de pièces. Effectivement ici la taille moyenne du ménage est majeure par rapport aux autres⁵.

Figure 3 : Conditions des abris des réfugiés



⁵ Les ménages de grande taille, à Biringi comme à Bele, reçoivent deux abris et deux blocs de latrines.

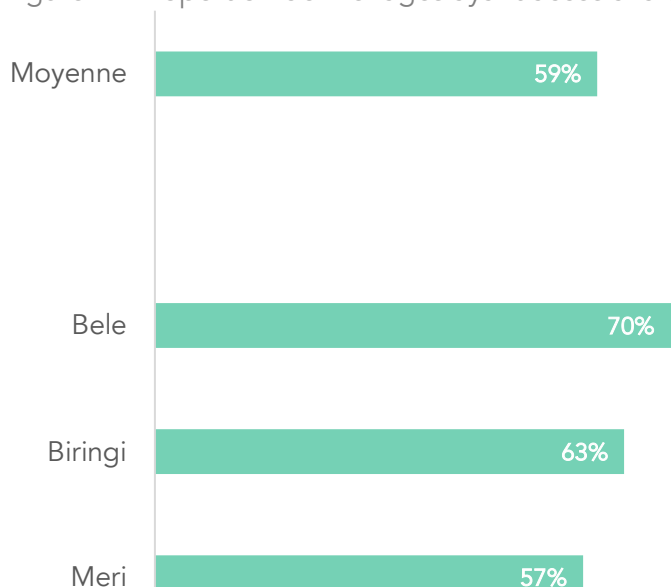
Possession de biens

Sur une échelle de 28 catégories de biens sélectionnés, un faible niveau de possession est observé : en moyenne moins de quatre catégories de biens. Un pourcentage limité des ménages possède des actifs productifs, du bétail, ou des biens de mobilité (p.ex. moto ou voiture). Enfin, seulement moins de 0,5 % des ménages a accès à une connexion internet.

Accès aux terres cultivables

Environ 60 % des réfugiés sud-soudanais ont accès à la terre agricole, avec une concentration plus élevée à Bele, où sept ménages sur dix (70 %) ont accès à la terre. Cette proportion plus élevée dans le site de Bele pourrait être liée à la faible population de réfugiés comparé aux étendus des terres arables disponibles dans la contrée.

Figure 4 : Proportion de ménages ayant accès à la terre



Consommation alimentaire

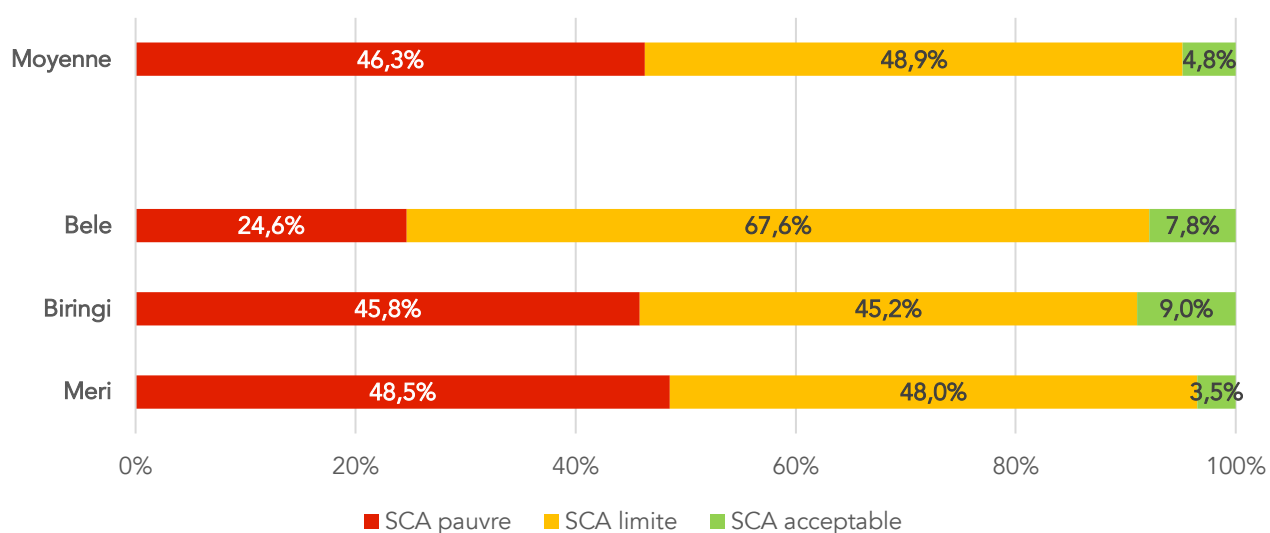
La consommation alimentaire des ménages est ici mesurée à travers le Score de Consommation Alimentaire (SCA)⁶.

Moins de la moitié (46 %) des ménages réfugiés sud-soudanais ont une consommation alimentaire pauvre, c'est à dire ayant un SCA d'une valeur inférieure ou égale à 28. La moitié (49 %) ont une consommation alimentaire limite. Seulement 5 % des ménages ont une consommation alimentaire acceptable, ce qui est très alarmant et montre le niveau de difficulté auquel les ménages font face pour accéder à la nourriture at aux différents groupes alimentaires. Il n'y a pas de différences importantes en termes de consommation alimentaire selon le sexe du chef de ménage, bien que les ménages dirigés par les femmes soient plus fréquemment caractérisés par une consommation alimentaire pauvre par rapport à ceux dirigés par les hommes (respectivement 49 % et 46 % parmi ces ménages ont une consommation alimentaire pauvre).

Site de réfugié	SCA
Bele	32,7
Meri	28,7
Biringi	28,5
SCA moyen	29,0

Cependant il y a des différences importantes parmi les sites : A Biringi et Meri la proportion des ménages caractérisés par une consommation alimentaire pauvre est de respectivement 49 % et 46 %. A Bele, cette proportion est moindre, avec 25 %. En revanche, les ménages dans une condition « limite » sont plus nombreux : 68 %.

Figure 5 : Proportion des ménages selon les groupes alimentaires



⁶ Le Score de Consommation Alimentaire fournit des éléments sur l'accessibilité aux aliments et la qualité de la consommation alimentaire des ménages. Les groupes sont reportés sur une échelle allant de 0 à 112. Les seuils de 28 et 42 ont été utilisés pour déterminer les trois classes de consommation alimentaire des ménages : pauvre (SCA ≤ 28), limite (SCA > 28 et SCA ≤ 42) et acceptable (SCA > 42). Pour plus d'informations : http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/manual_guide_proced/wfp277333.pdf

En analysant la composition de l'alimentation des ménages, en termes de nutriments ainsi que la fréquence de leurs apports, on constate que les réfugiés enquêtés ont une consommation en céréales et en huiles globalement acceptable (en moyenne 6,6 et 4,7 jours par semaine respectivement). Cependant, leur consommation d'aliments riches en protéines (y compris les produits laitiers), de fruits et de sucre est très faible : les ménages en consomment moins d'un jour par semaine. La consommation de légumineuses est également faible : en moyenne moins de deux jours par semaine.

Il existe des différences entre les sites de réfugiés : les ménages vivant dans le site de Bele présentent un SCA plus élevé, grâce à une fréquence plus élevée de la consommation de presque tous les groupes d'aliments.

Figure 6 : Consommation des groupes alimentaires (moyenne)

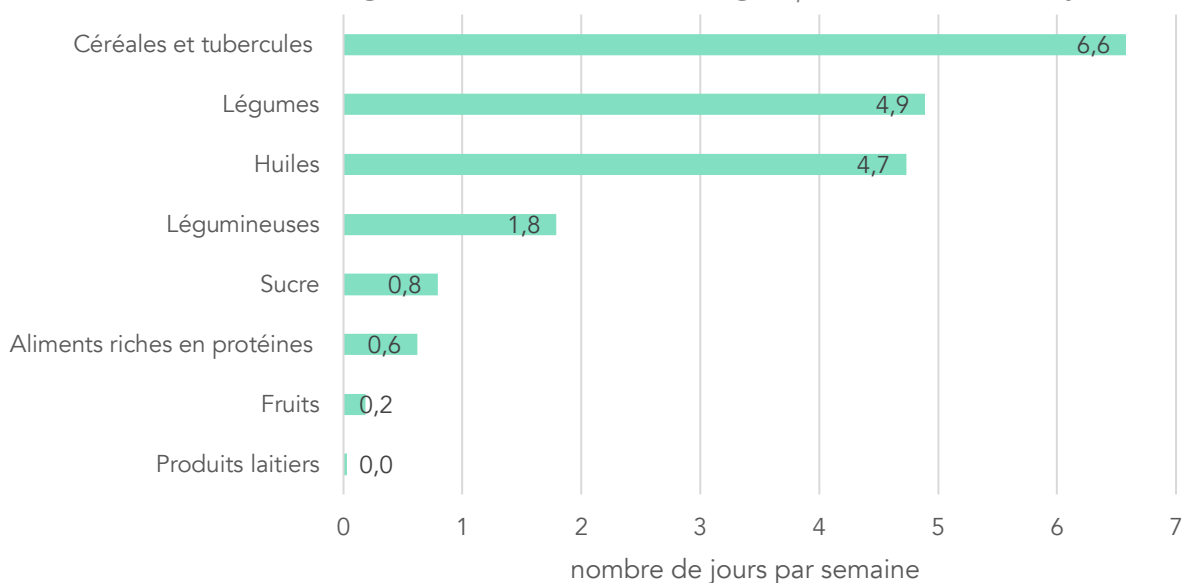
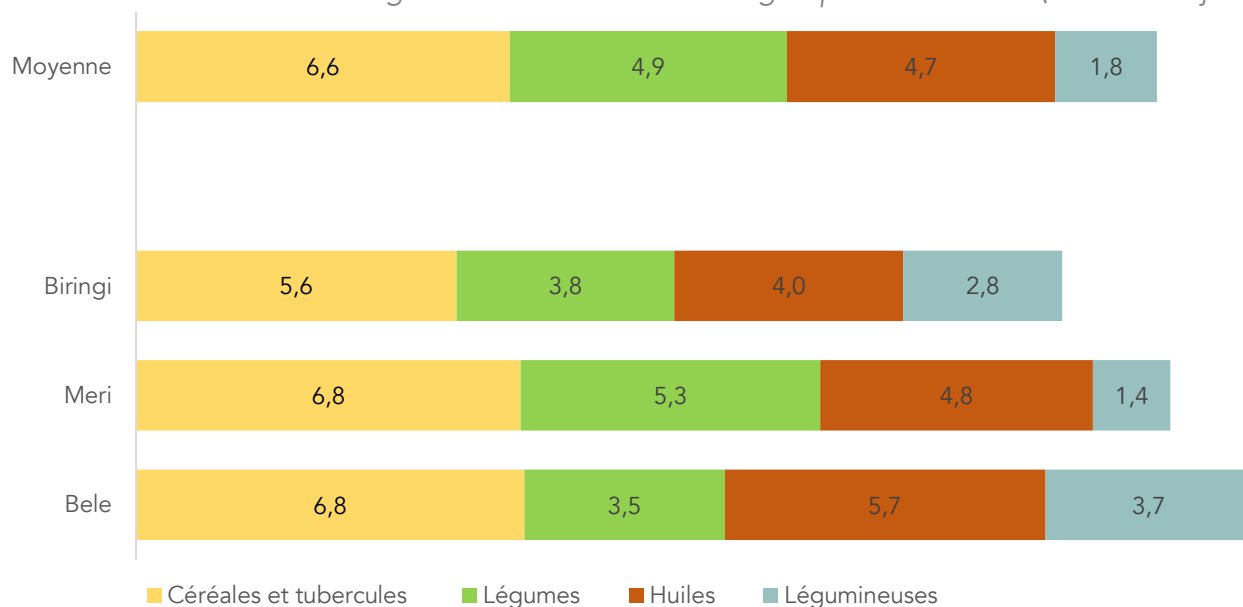


Figure 7 : Consommation des groupes alimentaires (nombre de jours)



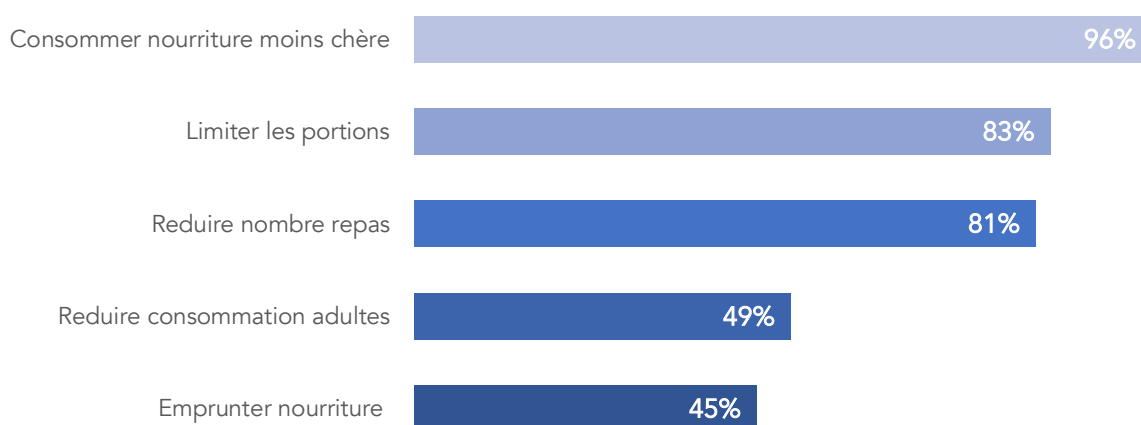
Stratégies alimentaires

Les ménages utilisent des stratégies pour satisfaire au mieux leurs besoins alimentaires. Ils font très souvent recours à des stratégies alimentaires pour combler le manque de nourriture, ce qui reflète une grande vulnérabilité face à tout type de chocs ou de crises potentielles.

L'Indice de Stratégies de Survie réduit (ISS-r) traduit les difficultés auxquelles les ménages ont dû faire face pour s'alimenter au cours des sept jours précédents l'enquête. Plus la valeur de l'indice est élevée plus les ménages ont recours à ces stratégies.

L'ISS-r moyen est de 17,9, celui du site de Meri est de 18,3, celui de Biringi est 16,9 et de Bele de 16,3, ce qui suggère que dans ces deux derniers sites les ménages font moins recours aux stratégies alimentaires pour accéder à la nourriture.

Figure 8 : Recours aux stratégies alimentaires



La consommation de nourriture moins préférée car moins chère est la stratégie alimentaire la plus utilisée : presque tous les ménages utilisent cette stratégie. Autrement, la réduction du nombre de repas et la limitation des portions sont également fréquemment utilisées (environ par huit ménages sur dix). Enfin, la réduction de la consommation des adultes et l'emprunt de la nourriture sont également utilisées par presque la moitié des ménages, en soulignant la forte dépendance de stratégies alimentaires dans la communauté, conformément aux résultats observés par rapport au SCA (moyenne 29).

Stratégies basées sur les moyens de subsistance

Un tiers des ménages des réfugiés sud-soudanais (33 %) n'a pas la nécessité d'adopter des stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existence pour couvrir ses besoins en nourriture.

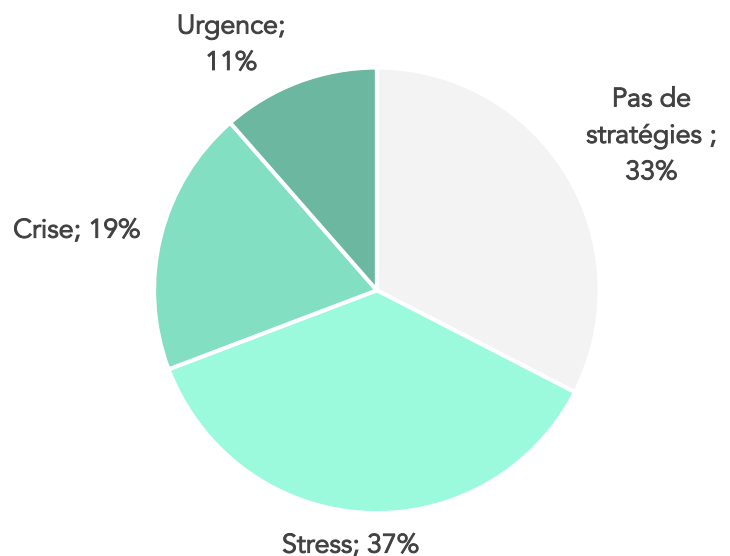
Les ménages sont en effet plus susceptibles de recourir à des stratégies de stress (les moins nocives), telles qu'emprunter de l'argent ou de la nourriture : environ 37 % des réfugiés sud-soudanais s'appuient sur ces stratégies. Alors que 30 % des ménages adoptent à la fois des stratégies de crise et d'urgence qui ont normalement lieu à l'intérieur des communautés (les stratégies d'urgence retenues lors de l'enquête sont la mendicité, la vente de maison ou de terre et la pratique d'activités illégales telles que la vente de produits prohibés et la prostitution).

On ne remarque pas de différences importantes entre les sites, sauf dans celui de Bele où le recours à certaines stratégies, notamment l'utilisation des épargnes, est inférieure à la moyenne (5 % des interviewés ont utilisé des épargnes pour couvrir les dépenses, alors que la moyenne est de 16 %). Également la stratégie d'emprunter de l'argent et/ou de la nourriture a été réalisée par 24 % des réfugiés du site de Bele par rapport à la moyenne de 50 %.

Les ménages sont classés en quatre groupes, selon :

- 1) leur **manque** de recours à des stratégies,
- 2) leur recours uniquement à des stratégies de **stress**, (emprunter ou acheter la nourriture à crédit, dépenser les économies, vente des biens du ménage, envoyer les membres du ménage, manger ailleurs),
- 3) leur recours à des stratégies de **crise** (vente actifs productifs, réduction dépenses non - alimentaires, retirer les enfants de l'école), et
- 4) leur recours à des stratégies **d'urgence** (mendicité, activités illégales ou risquées, vente maison ou terre agricole).

Figure 9 : Proportion de réfugiés sud-soudanais ayant eu recours aux stratégies



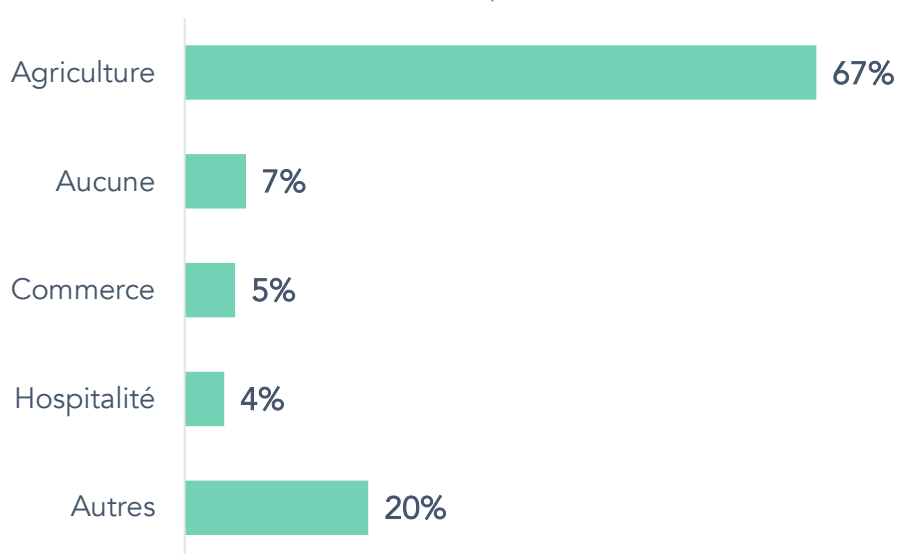
Moyens d'existence et compétences des réfugiés

La majorité des réfugiés sud-soudanais (67 %) est engagée dans l'agriculture. Dans tous les sites, les réfugiés engagés dans ce secteur s'organisent en petits groupes souvent composés de sept réfugiés et de trois membres de la communauté d'accueil⁷. Les produits récoltés sont pour la propre consommation mais aussi pour la vente. En effet le commerce représente 5 % des moyens d'existence des ménages (malgré il ne s'agit pas seulement de commerce de biens agricoles).

Les autres activités réalisées par les ménages sont variées. Environ 7 % des ménages déclarent n'exercer aucune activité, bien que le taux de chômage déclaré soit nettement plus élevé (44 %).

Cela fait ressortir un manque d'opportunités de travail stable, bien que cela ne soit pas entièrement reflété par les stratégies adoptées par les ménages basées sur les moyens de subsistance discutées plus haut.

Figure 10 : Principaux moyens d'existence (moyenne)



Les compétences des chefs de ménages reflètent les moyens d'existence qui occupent les ménages : l'agriculture est l'activité la plus courante parmi les moyens d'existence (67 %), suivie par l'hospitalité -qui comprend les activités de restauration, boulangerie, pâtisserie et hébergement- (4 %) et le commerce et petit commerce (5 %).

Une proportion importante de la population réfugiée a bénéficié des initiatives agricoles pilote du HCR et de ses partenaires pour promouvoir l'autosuffisance alimentaire et économique des réfugiés ainsi que la cohésion avec la communauté hôte. En effet dans le site de Biringi la communauté locale a mis à disposition des terres gratuitement pour les réfugiés sud-soudanais après le plaidoyer de la CNR et du HCR ; ces terres seront restituées aux propriétaires lors du départ des réfugiés.

Ce projet pilote, qui démarrera également dans le site de Bele à partir de 2022, est axé sur trois secteurs principaux : agroforestier, d'élevage des poules pondeuses et piscicole.

⁷ Source : UNHCR site fact-sheet, <https://data2.unhcr.org/es/documents/details/69926>

Emploi et revenus

Un peu plus de la moitié (56 %) des chefs de ménage travaille. Cette proportion est la plus forte à Biringi (66 %) qu'aux sites de Meri (55 %) et de Bele (44 %). La presque totalité des opportunités de travail (99 %) se trouve dans le secteur informel. Les trois principaux défis relatifs aux activités économiques relatés par les réfugiés sont :

- 1) le manque de capital,
- 2) l'insuffisance des revenus générés pour couvrir les dépenses du ménage, et
- 3) les difficultés d'approvisionnement de matériels/intrants.

Figure 11 : Emploi des membres du ménage

Femmes. Entre les ménages ayant des membres femmes, en moyenne 44 % des ménages ont au moins une femme qui se déclare prête à travailler mais ne travaille pas au courant⁸. Cette proportion est plus élevée à Bele (50 %) par rapport à Biringi (46 %) et Meri (43 %).

Enfants. En moyenne 39 % des ménages qui comprennent des enfants déclarent avoir, au sein du ménage, un enfant ayant travaillé durant les 30 jours précédant l'enquête. Quoi qu'il en soit, dans les données il n'y a aucune indication de la rémunération reçue par les enfants en contrepartie du travail.

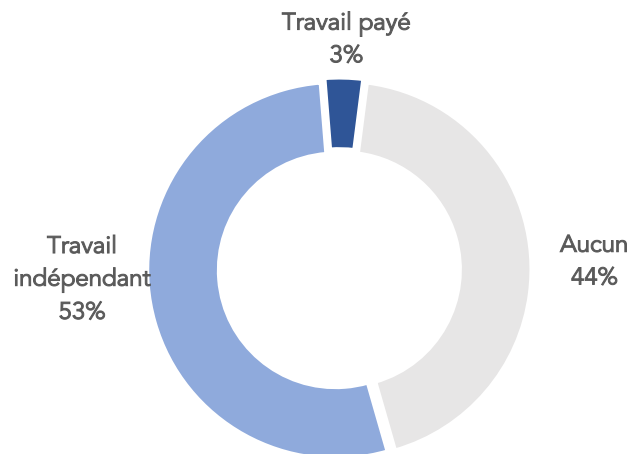
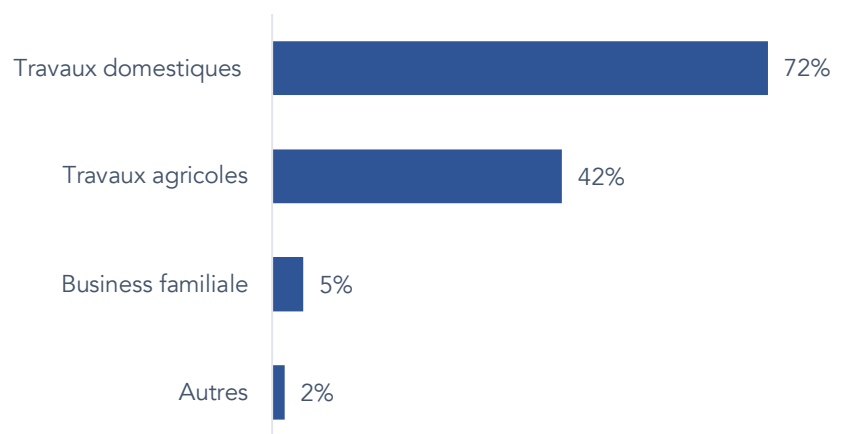


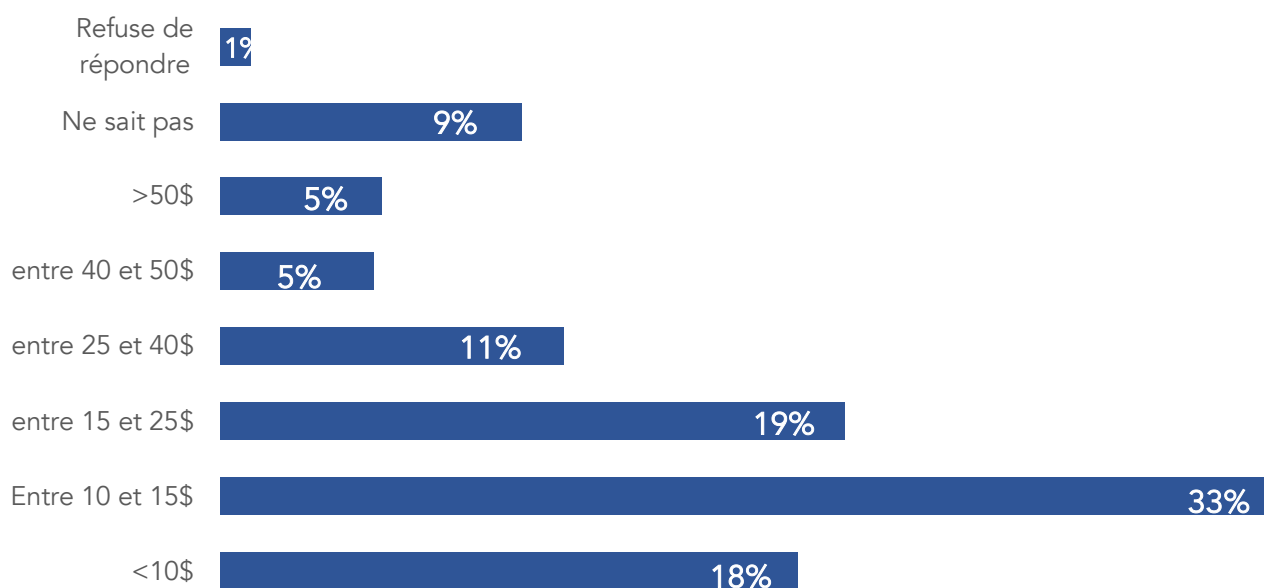
Figure 12 : Proportion des ménages ayant des enfants travailleurs- par secteur



⁸ Dans le questionnaire la distinction entre les groupes d'âge n'a pas été faite. Par conséquent, ce résultat ne renseigne que sur les femmes qui souhaiteraient exercer une activité professionnelle, mais ne permet pas de savoir si ces femmes seraient en mesure de travailler (18-59 ans et valides) ou non (par exemple, les femmes de moins de 18 ans).

Revenus. Plus de 50 % des ménages déclarent avoir un revenu mensuel compris entre moins de 10 et 15 dollars américains. A titre indicatif, une comparaison est faite le salaire minimum officiel pour un travail non qualifié en RDC⁹ qui est de 7 075 CDF/jour ou 3,54 US\$/jour. Les revenus mensuels déclarés par les ménages sont en moyenne très inférieurs à ce plafond, ce qui met en exergue le faible niveau de dépenses possibles de ces ménages. Cependant, il est important de rappeler que l'indicateur de revenu est à interpréter avec précaution étant donné qu'il s'agit de déclarations subjectives et parfois sensibles des interviewés qui ne se sentent pas toujours à l'aise à partager avec les enquêteurs et qui souvent sous-estiment les valeurs. Pour ce faire, les résultats des dépenses donnent une image plus précise de la situation économique des ménages.

Figure 13 : Revenu mensuel moyen des membres du ménage



⁹ Source : Décret n° 18/017 : <https://www.droitcongolais.info/files/822.05.18-Arrete-du-22-mai-2018-salaire-minimum>

Dépenses

Les ménages dépensent en moyenne **23 734 CDF** (winsorisé 22 697 CDF, 11,9 US\$¹⁰) par personne et par mois pour se nourrir, avec quelque disparité entre les sites (Meri : 22 716 CDF, Bele : 27 505 et Biringi : 26 436 CDF). Ces dépenses en nourriture représentent 69 % des dépenses totales, ce qui est une proportion importante et préoccupante qui laisse peu de marge pour couvrir les besoins non-alimentaires.

A titre purement indicatif, on remarque que ce montant est inférieur à celui des réfugiés burundais qui dépensent pour la nourriture 30 150 CDF (15 US\$) par personne et par mois, en moyenne.

Tableau 3 : Dépenses mensuelles par personne en CDF et USD

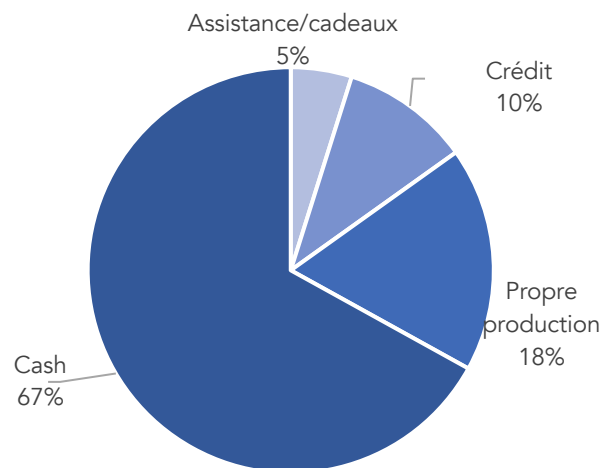
DEPENSES	MERI	BELE	BIRINGI	GLOBALES
ALIMENTAIRES MOYENNES (par personne/par mois)	22 716 CDF (11,36 USD)	27 505 CDF (13,75 USD)	26 436 CDF (13,22 USD)	23 734 CDF (11,87USD)
TOTALES MOYENNES (par personne/par mois)	34 326 CDF (17,16 USD)	37 167 CDF (18,58 USD)	39 788 CDF (19,89 USD)	35 518 CDF (17,76 USD)

Note : Les biens non-alimentaires achetés au cours des 6 mois précédant l'enquête ont été convertis en biens mensuels

Les ménages accèdent à la nourriture principalement à travers des paiements en espèce (67 %), mais également en nature grâce à la production propre (18 %), en achetant à crédit (10 %) et grâce aux cadeaux et/ou à l'assistance.

Probablement, étant l'assistance pour les réfugiés surtout en espèce, les répondants ont eu des difficultés à distinguer entre les modalités de réponse "espèce" et "espèce provenant de l'assistance". C'est peut-être la raison pour laquelle seuls 5 % d'entre eux déclarent d'avoir eu accès à la nourriture par le biais de l'assistance.

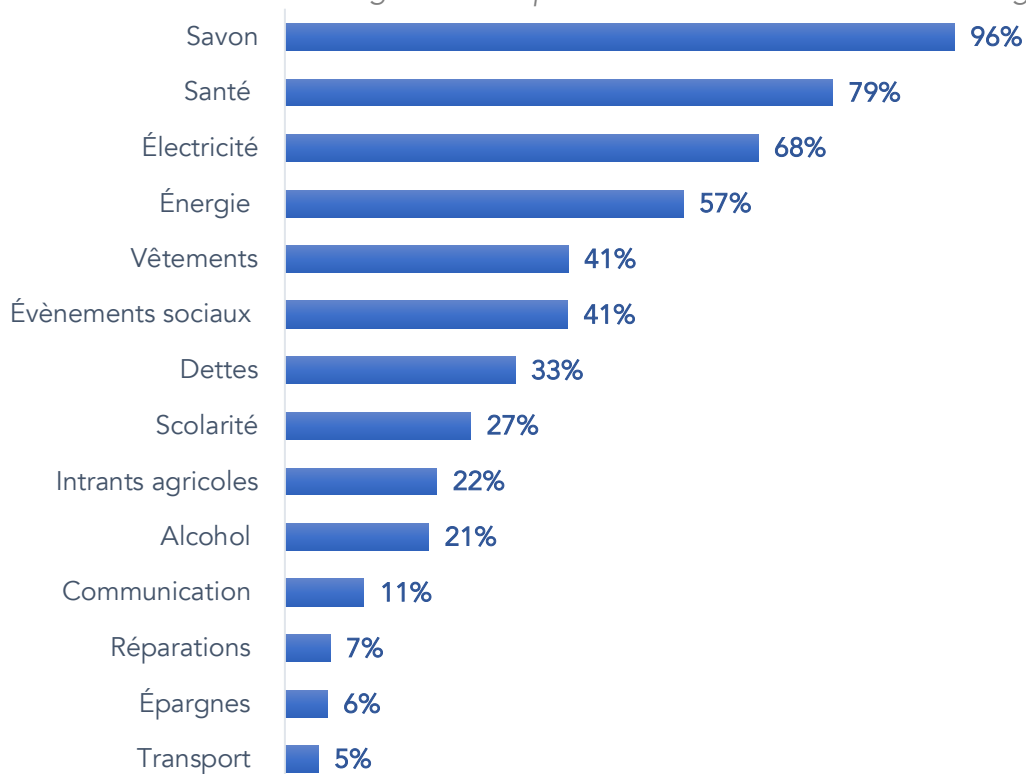
Figure 14 : Formes d'accès à la nourriture



¹⁰ Taux d'échange CDF/US \$= 0,0005

Les dépenses non-alimentaires des réfugiés sud-soudanais sont principalement effectuées pour acheter des produits d'hygiène (96 %), pour couvrir les besoins de santé (79 %), ainsi que pour s'assurer des services d'électricité et d'énergie (respectivement 68 % et 57 %).

Figure 15 : Dépenses non-alimentaires mensuelles globales



Un moment de l'enquête sur le terrain



Photo : Joël Djombu/PAM

Capacité économique à répondre aux besoins essentiels

Pour comprendre la capacité économique globale des ménages, l'enquête a étudié si les ménages étaient en mesure de couvrir les coûts minimaux de leurs besoins essentiels grâce à leur propre capacité économique, que ce soit en espèces ou issue de leur propre production. Pour cette raison, un indicateur de la capacité des ménages de couvrir leurs besoins essentiels, le ECMEN (*Economic Capacity to Meet Essential Needs*) a été créé en comparant les dépenses du ménage et le panier de dépenses minimum, appelé *Minimum Expenditure Basket* (MEB) et le panier réduit appelé *Survival Expenditure Basket* (SMEB).

Besoins essentiels

Les besoins essentiels des ménages sont définis par les biens, les services ou ressources nécessaires dont ils ont besoin pour assurer leur survie ainsi qu'un niveau de vie minimum sans recourir à des mécanismes d'adaptation négatifs qui compromettraient leur santé, leur dignité et leurs biens de subsistance essentiels.

MEB. Le coût moyen de ce dont un ménage a besoin pour satisfaire ses besoins fondamentaux, de manière régulière ou saisonnière, est représenté par le panier de dépenses minimum du ménage.

La valeur du MEB dans les zones enquêtées se base sur les résultats de l'évaluation du MEB du PAM au niveau des territoires qui a eu lieu en 2020, où la valeur du MEB, incluant les dépenses de santé et les frais de scolarité a été calculé à **52 373 CDF/personne/mois (26,2 US\$)** dans le territoire de **Faradje** (où se trouvent les sites de Meri et Bele) et à **42 185 CDF/personne/mois (21,1 US\$)** dans le territoire de **Aru** (où se trouve le site de Biringi).

SMEB. Le *Survival Expenditure Basket* (SMEB), est le minimum absolu requis pour maintenir la survie et couvrir les besoins vitaux. Il comprend un panier alimentaire réduit, une quantité limitée d'articles non-alimentaires nécessaires à la cuisine et à l'hygiène de base, ainsi que les frais de santé de base. Il correspond à une valeur de **30 856 CDF/personne/mois (15,4 US\$)** dans le territoire de **Faradje** (où se trouvent les sites de Meri et Bele) et de **25 419 CDF/personne/mois (12,7 US\$)** dans le territoire de **Aru** (où se trouve le site de Biringi).

ASSISTANCE. L'assistance alimentaire du PAM aux réfugiés sud-soudanais varie selon les sites, le type d'assistance octroyée en 2021 par site étant résumé ci-contre.



Assistance en 2021

Meri : 16 500 CDF (8,25 US\$) / personne / mois
Biringi : 20 000 CDF (10 US\$) / personne / mois



Bele : 555 g/personne/jour
(400 g céréales, 120 g légumineuses, 30 g huile et 5 g sel)

Il faut noter que dans le site de Bele l'assistance se fait en nature et pas en cash comme dans les autres sites. En effet, dans cette zone, il n'y a aucune institution financière opérationnelle. La plupart des habitants et opérateurs économiques gardent leur argent à domicile avec des risques élevés de perte. Ils existent que deux cash points Vodacom avec une faible capacité de transaction. Dans la zone de Bele on remarque également d'autres risques qui empêchent une assistance en cash, notamment : la menace terroriste, les tracasseries policières dans la bande frontalière avec de Soudan, la défaillance du système

financier bancaire, la faiblesse du réseau et de la maîtrise des outils de transfert par les communautés ainsi que la faible capacité du staff du PAM à assurer un bon suivi¹¹.

ECMEN. L'indicateur de capacité économique du ménage ECMEN identifie la capacité des ménages à couvrir leurs besoins essentiels en analysant le pourcentage de ménages ayant des dépenses totales qui vont au-delà du seuil du MEB, comprises entre le MEB et le SMEB, ou inférieures au seuil du SMEB. Lorsque la capacité économique des ménages tombe en dessous du MEB, le ménage éprouve des difficultés à maintenir ses besoins alimentaires de base. A l'inverse, si la capacité économique du ménage dépasse le MEB, on estime que le ménage est en mesure de couvrir ses besoins essentiels compte tenu de ses propres ressources économiques et qu'il fait donc preuve d'une capacité économique suffisante.

ECMEN au-dessus/égal au MEB	->	Capacité économique suffisante
ECMEN entre MEB et SMEB	->	Capacité économique insuffisante
ECMEN en dessous du SMEB	->	Capacité économique très insuffisante

L'ECMEN est calculé à partir des dépenses estimées par personne et par mois n'incluant pas les dépenses en crédit, ni la valeur de l'assistance reçue. Un résumé détaillé sur l'agrégation des dépenses considérées dans l'ECMEN est disponible dans l'annexe 4.

Le calcul du ECMEN a été adapté à chaque site afin de tenir en compte des différentes valeurs de MEB, SMEB et de l'assistance fournie.

Biringi/Meri Pour ce qui concerne les dépenses totales, seulement les dépenses en espèce et production propre ont été retenues. Afin de s'assurer que l'assistance reçue ne soit pas comptabilisée dans le niveau de dépenses des ménages, conformément aux directives de l'*Essential Needs Analysis* (ENA)¹², la valeur de l'assistance (10 US\$/personne/mois à Biringi et 8,25 US\$/personne/mois à Meri) a été déduite des dépenses du ménage. Le score final est comparé aux seuils du MEB et du SMEB de ces territoires.

Bele Comme pour le calcul du ECMEN des autres sites, seulement les dépenses faites en espèce et en production propre ont été retenues. En revanche, à différence de la méthodologie utilisée pour le calcul des dépenses des sites de Biringi et Meri, et puisque l'équivalent monétaire de la valeur de l'assistance n'était pas disponible dans ce camp, les dépenses de l'assistance ont été déduites des dépenses totales des ménages, selon les directives de l'ENA¹². Le score final obtenu est comparé aux seuils du MEB et du SMEB du territoire de Bele.

Pour chaque camp, la création du ECMEN a été réalisé comme illustré dans le tableau suivant.

¹¹ HCR et PAM : Étude de faisabilité du transfert monétaire en faveur des réfugiés sud soudanais sur le site de Bele, Décembre 2020.

¹² Pour l'ECMEN, la capacité économique est calculée à partir des dépenses, à l'exclusion des achats effectués à crédit et de l'assistance. Source : https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000074197/download/?_ga=2.255383432.1059420909.1634631469-1672693543.1594803277

Figure 16 : Construction de l'indicateur ECMEN (valeurs mensuelles par personne)

	DEPENSES TOTALES (par personne)	—	VALEUR DE L'ASSISTANCE (par personne)	comparé au	MEB/SMEB par personne
BIRINGI et MERI	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Cash ✓ Production propre ✓ Assistance ✗ Crédit ✗ Dépenses pour paiement des dettes 		(US\$ 8,25 à Meri US\$ 10 à Biringi)		
BELE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Cash ✓ Production propre ✓ Assistance ✗ Crédit ✗ Dépenses pour paiement des dettes 		(Total dépenses en assistance collectées dans l'interview)		

Globalement 94 % des ménages n'ont pas la capacité économique pour couvrir l'ensemble de leurs besoins essentiels. En outre, 85 % d'entre eux ont une capacité économique très insuffisante, ce qui implique que leurs dépenses sont inférieures au SMEB, et 9 % une capacité économique insuffisante en raison de leurs dépenses qui se situent entre le MEB et le SMEB.

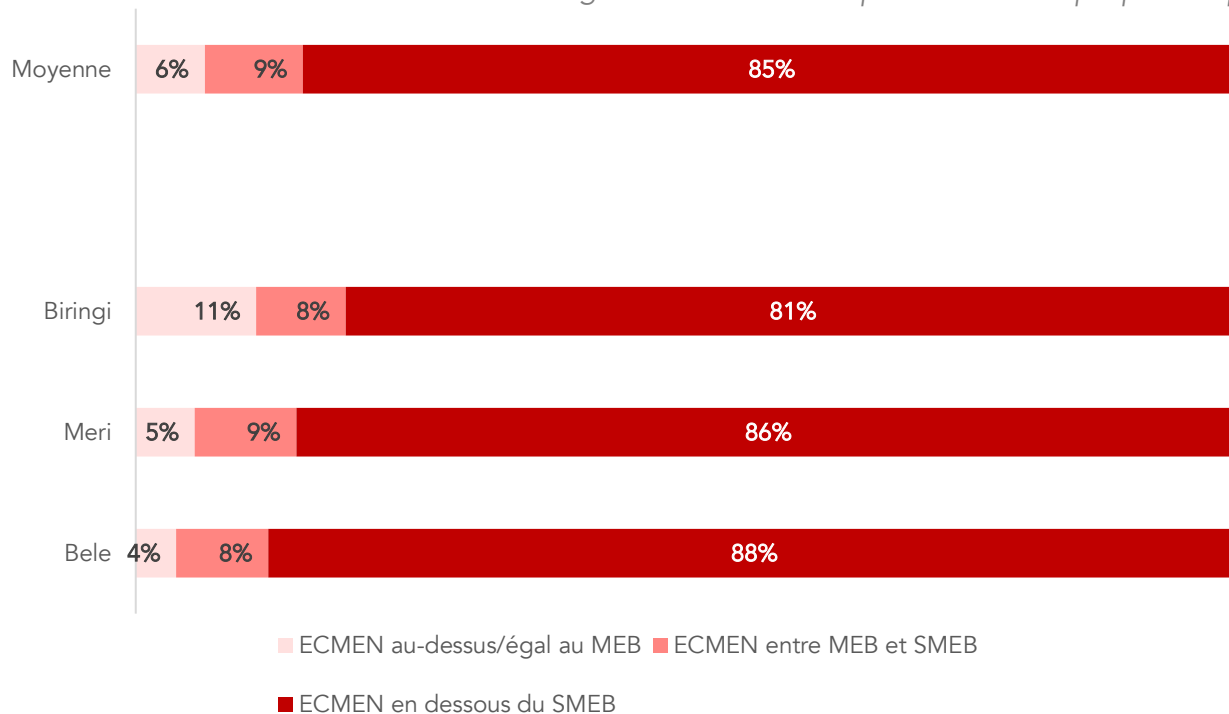
Seuls 6 % des ménages ont atteint une capacité économique suffisante pour couvrir leurs besoins essentiels, avec des dépenses totales dépassant le MEB.

Tableau 4 : MEB, SMEB et ECMEN des réfugiés Sud-Soudanais par camp

		MERI	BELE	BIRINGI	MOYENNE
MEB	MEB par personne	52 373 CDF	52 373 CDF	42 185 CDF	50 534 CDF
	SMEB par personne	30 865 CDF	30 865 CDF	25 419 CDF	29 882 CDF
ECMEN	ECMEN au-dessus/égal au MEB	5 %	4 %	11 %	6 %
	ECMEN entre MEB et SMEB	9 %	8 %	8 %	9 %
	ECMEN en dessous du SMEB	85 %	88 %	81 %	85 %

Les différences entre les sites ne sont pas significatives. Cependant il faut noter que dans le site de Biringi la proportion de population arrivant à couvrir ses besoins essentiels est plus importante que dans les deux autres sites (11 % par rapport à 5 % à Meri et 4 % à Bele).

Figure 17 : Seuils de capacité économique par camp



Un moment de l'enquête sur le terrain



Photo : Joël Djombu/PAM

Accès au crédit et endettement

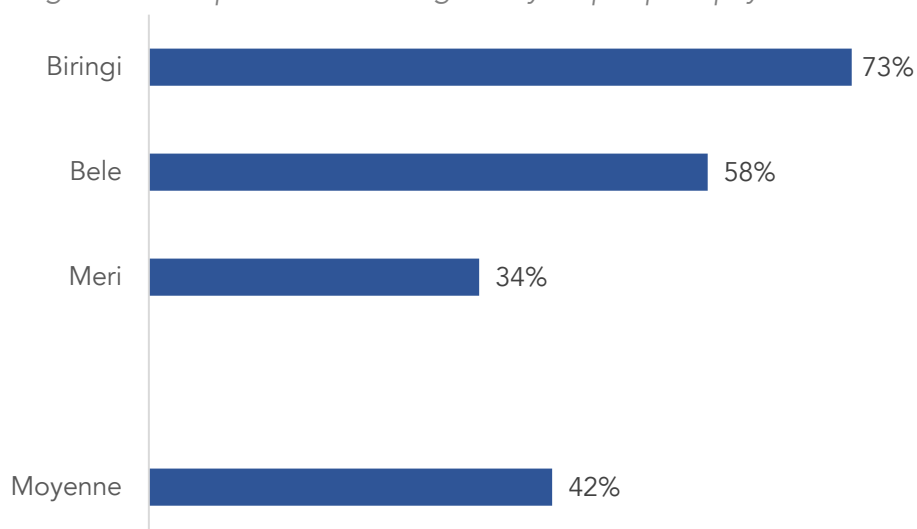
Crédit. En moyenne presque deux ménages sud-soudanais sur trois (63 %) ont accès au crédit. Cependant, cette moyenne cache des disparités importantes entre les sites : si 68 % des réfugiés de Meri ont accès au crédit, cette proportion baisse à 58 % dans le site de Biringi et même à 27 % dans le site de Bele.

Il faut noter que dans les sites et leur alentours il n'y a aucune structure de microfinance ni de fournisseurs de services financiers. Les réfugiés qui ont accès au crédit le font à travers des arrangements entre eux pour se prêter l'argent, un système appelé "ristourne".

Dettes. Plus de la moitié des ménages (55 %) avaient contracté des dettes au moment de l'enquête, bien que cette proportion soit beaucoup plus petite dans le site de Bele (16 %).

Dans la moitié des cas (47 %) les dettes sont contractées pour acheter de la nourriture pour le ménage. Après trois mois, en moyenne sept ménages sur dix (72 %) doivent encore rembourser leurs dettes, tandis que 30 % des ménages ont remboursé leurs dettes au moins partiellement, mais 42 % doivent encore commencer à rembourser leurs dettes. A Biringi cette proportion est bien plus élevée, avec 73 % des ménages qui n'ont pas encore pu commencer à rembourser leurs dettes.

Figure 18 : Proportion de ménages n'ayant pas pu repayer les dettes



Réseau social et participation communautaire

Seulement quatre ménages sur dix (41 %) semblent avoir quelqu'un sur qui compter en cas de besoin au sein de la communauté réfugiée et/ou de celle hôte. La participation à des groupes, des associations ou des comités au sein de la communauté hôte et/ou réfugiée est très limitée : seulement 13 % déclarent y prendre part, bien que les initiatives de gouvernance communautaire ne manquent pas. En effet, la participation des réfugiés se fait principalement à travers les structures communautaires mises en place par le HCR et ses partenaires dans le cadre de la gouvernance participative par le biais des comités sectoriels et comités de réfugiés.

Accès aux soins de santé

Grâce à la présence de centres de santé au sein des sites, la presque totalité des répondants (98 %) déclarent avoir accès aux services de soins de santé primaire, sans différence remarquable entre les sites.

Cependant, la moitié des ménages (50 %) signalent des contraintes d'accès aux services de soins de santé primaire, particulièrement à Meri et à Bele (51 % pour chacun). Le problème le plus souvent signalé est le manque de médicaments dans les établissements de santé.

Un moment de l'enquête



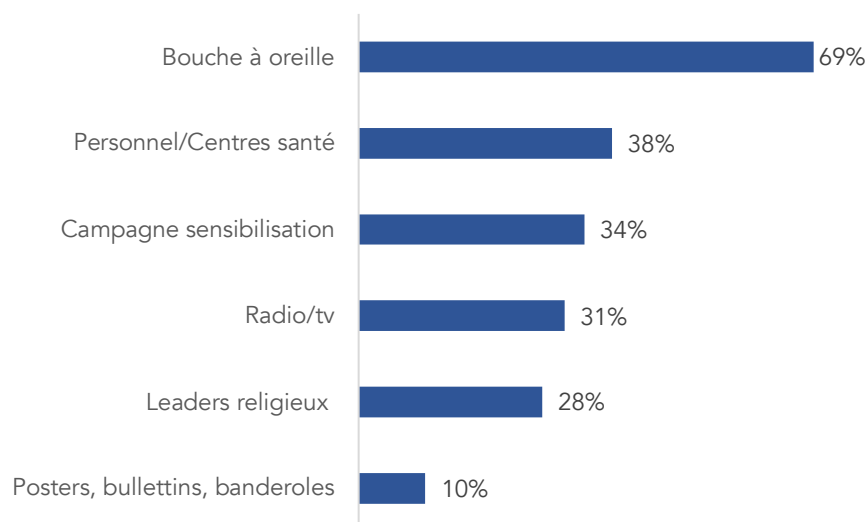
Photo : Joël Djombu/PAM

COVID-19, prise de conscience et impact

Presque tous les réfugiés sud-soudanais (99 %) sont au courant de l'existence de l'épidémie de COVID-19. Cela a été possible principalement grâce aux messages passés de bouche à oreille (69 %), au personnel des centres de santé (38 %) et aux campagnes de sensibilisation (34 %).

Figure 19 : Moyens d'information sur la COVID-19 parmi les réfugiés qui sont au courant

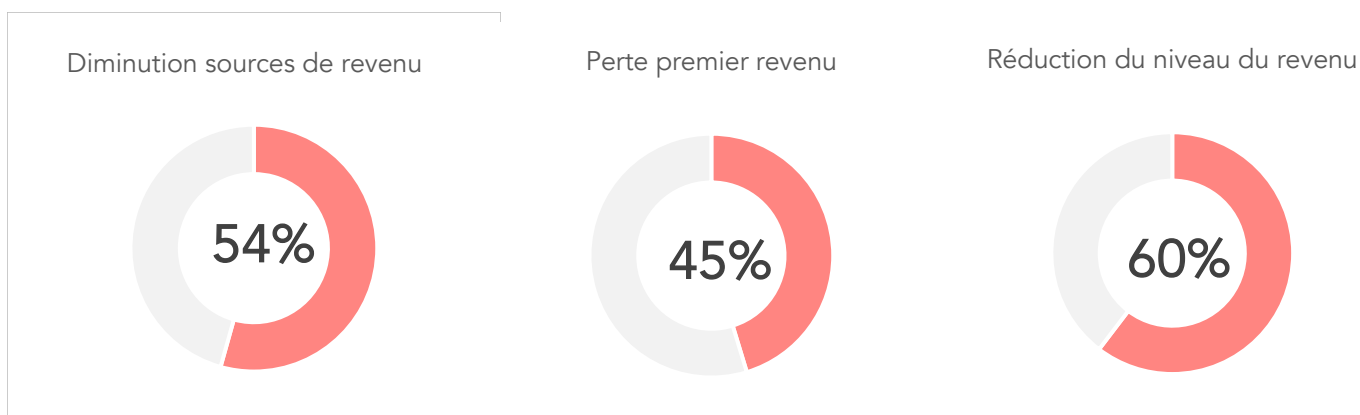
La pandémie de COVID-19 a eu un impact négatif sur les revenus des réfugiés et leurs activités économiques, réduisant les revenus des ménages ainsi que le nombre de sources de revenus disponibles. Cela est en adéquation avec la situation économique du pays où, sauf l'industrie minière, les secteurs économiques se sont contractés de 1,6 % (alors



qu'ils avaient progressé de 5,7 % en 2019) à la suite des restrictions de déplacement liées à la pandémie, des freins à l'activité commerciale et de la limitation des dépenses publiques¹³.

Plus de la moitié des ménages (54 %) ont vu leurs sources de revenu diminuer, 45 % des ménages ont perdu leur premier revenu et 60 % ont subi une diminution de revenu à cause de la pandémie.

Figure 20 : Effets de la pandémie de COVID-19 sur les réfugiés sud-soudanais



¹³ Source : Banque Mondiale, <https://www.banquemondiale.org/fr/country/drc/overview>

Vulnérabilité des ménages

Afin de définir la vulnérabilité des ménages, un indicateur multidimensionnel axé sur les aspects clés de la vulnérabilité dans le contexte d'analyse des réfugiés sud-soudanais en RDC a été établi. L'indicateur a été créé en conformité avec les directives de l'ENA¹⁴ en combinant trois dimensions :

- 1) la capacité économique des ménages à couvrir leurs besoins essentiels,
- 2) la résilience des ménages exprimées par les stratégies de moyens d'existence adoptées, et
- 3) la proportion des ménages ayant un Score de Consommation Alimentaire limite, comprise entre 28 et 42.

Ainsi, comme illustré dans le tableau 5, les ménages sont classifiés dans la façon suivante :

Les très vulnérables ont soit une mauvaise consommation alimentaire, soit un recours aux stratégies de crises et d'urgence (recours extrême), soit une vulnérabilité économique élevée.

Les moins vulnérables ont une consommation alimentaire acceptable, un bas recours aux stratégies (seulement recours de stress ou pas de recours) et une faible vulnérabilité économique.

Les modérément vulnérables comprend tous les ménages qui ne sont pas déjà inclus dans les catégories précédentes, à savoir ceux qui ont :

- Un SCA limite
 - Un bas recours aux stratégies d'adaptation (recours seulement aux stratégies de stress ou pas de recours), et
 - Vulnérabilité économique faible/modérée
- ou
- SCA acceptable
 - Un bas recours aux stratégies d'adaptation (recours seulement aux stratégies de stress ou pas de recours), et
 - Vulnérabilité économique modérée.

Il est important de souligner qu'il suffit d'avoir un seul des critères d'extrême vulnérabilité pour être classifié comme *très vulnérable*, tandis que pour les autres catégories il faut respecter plusieurs critères à la fois.

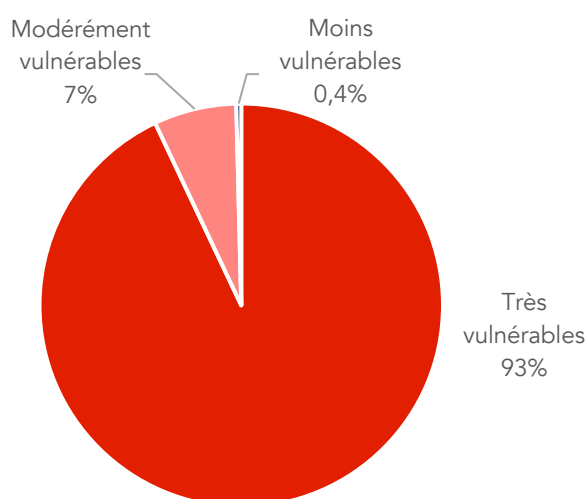
¹⁴ https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000074197/download/?_ga=2.255383432.1059420909.1634631469-1672693543.1594803277

Tableau 5 : Critères de vulnérabilité des ménages

DIMENSIONS DE LA VULNERABILITE			
CONSOMMATION ALIMENTAIRE	STRATEGIES EXTREMES	VULNERABILITE ECONOMIQUE (ECMEN)	VULNERABILITE DES MENAGES
ACCEPTABLE (SCA > 42)	BAS RECOURS (Pas de stratégies de crises ou urgence)	VULNERABILITE LIMITE (ECMEN ≥ MEB)	MOINS VULNERABLES
		VULNERABILITE MODEREE (SMEB ≤ ECMEN < MEB)	
LIMITE (SCA > 28 et SCA ≤ 42)	BAS RECOURS (Pas de stratégies de crises ou urgence)	VULNERABILITE LIMITE/MODEREE (ECMEN ≥ MEB ou SMEB ≤ ECMEN < MEB)	MODEREMENT VULNERABLES
PAUVRE (SCA ≤ 28)	RECOURS FREQUENT (Utilisation des stratégies de crises ou urgence)	VULNERABILITE ELEVEE (ECMEN < SMEB)	TRES VULNERABLES

Figure 21 : Vulnérabilité globale des ménages sud-soudanais

Les résultats montrent que presque la totalité de ménages réfugiés se trouvent dans des conditions de vulnérabilité : en effet 93 % des ménages sont en condition de vulnérabilité, 7 % en condition de vulnérabilité modérée et seulement moins de 1 % des ménages sont moins vulnérables. Ces résultats sont principalement expliqués par la faible capacité économique des ménages à faire face aux besoins essentiels.



Conclusions et Recommandations

Les résultats du recensement des réfugiés sud-soudanais montrent une haute vulnérabilité de cette population : 93 % des ménages sont caractérisés par une vulnérabilité très élevée ce qui est très élevé, et 7 % par une vulnérabilité modérée.

En effet, 46 % des ménages ont une consommation alimentaire pauvre, et leur recours aux stratégies d'adaptation est courant (à fréquence mensuelle) pour deux tiers des ménages (bien que les stratégies d'urgence soient seulement utilisées par 11 % de la population).

94 % des ménages ont une capacité économique faible à satisfaire leurs besoins essentiels (dépenses alimentaires et non-alimentaires inférieures au MEB). Plus particulièrement 85 % des ménages ont une capacité économique très insuffisante, ce qui implique que leurs dépenses sont inférieures au SMEB, et 9 % d'entre eux ont une capacité économique insuffisante avec des dépenses se situant entre le MEB et le SMEB, calculés pour chaque zone/territoire.

En outre, plus de la moitié des ménages (55 %) avait contracté des dettes au moment de l'enquête et dans la moitié des cas (47 %) ces dettes étaient contractées pour acheter de la nourriture pour le ménage. Après trois mois, en moyenne quatre ménages sur dix (42 %) devaient encore rembourser ces dettes.

Le principal moyen d'existence est l'agriculture pour presque sept ménages sur dix (67 %), tandis que le 5 % des ménages sont impliqués dans le commerce (des produits de propre production ou pas). Environ 7 % des réfugiés n'exercent aucune activité. Il est important de noter que 44 % des ménages déclarent ne pas être employés. Si 56 % des ménages travaillaient au moment de l'enquête, cela se passait presque toujours dans le secteur informel (99 %). Pour les réfugiés, les défis majeurs au niveau des activités économiques se caractérisent par le manque de capital, l'insuffisance des revenus obtenus, et le manque d'intrants pour travailler. L'analyse des moyens d'existence a fait ressortir un domaine de réflexion important en termes d'emploi des femmes et des enfants. Parmi les ménages comprenant une femme, on constate que 44 % ont une femme qui ne travaille pas mais qui voudrait être employée. En outre, l'emploi des enfants est assez commun dans les camps des réfugiés : parmi les ménages ayant au moins un enfant, 39 % d'entre eux ont un enfant qui travaillait ou qui contribuait aux travaux domestiques durant les 30 jours précédant l'enquête.

Les revenus ont diminué pour 60 % des ménages à cause de l'épidémie de COVID-19, les sources de revenu ont aussi diminué pour 54 % des ménages et 45 % d'entre eux ont perdu leur première source de revenu.

Ciblage assistance alimentaire. Dans ce contexte de vulnérabilité répandue parmi la population, une opération de ciblage des ménages les plus vulnérables ne semble pas appropriée car elle exclurait seulement une petite portion de la population, ce qui générerait des tensions sociales entre les bénéficiaires et les exclus, sans véritable réduction des coûts globaux d'assistance. Il est donc recommandé d'envisager une assistance alimentaire qui cible toute la population réfugiée si les

ressources sont disponibles. En cas de contraintes de ressources il est recommandé que l'assistance atteigne la totalité de la population bien qu'en mesure réduite.

Pour des exercices futurs de ciblage il est recommandé d'utiliser une mesure de la vulnérabilité de la population multidimensionnelle, telle que celle utilisée lors l'analyse de cette enquête.

Moyens d'existence. Il est essentiel de soutenir les moyens d'existence de la population réfugiée, particulièrement pendant que la pandémie de COVID-19 qui impacte négativement les revenus des ménages. Afin de restaurer les moyens d'existence et de les protéger de tout autre choc, des interventions de long terme qui peuvent promouvoir l'autonomie des réfugiés devraient être envisagées où elles n'existent pas et renforcées où elles existent déjà.

La stratégie de renforcement des moyens d'existence devra s'articuler autour de la promotion d'une agriculture durable, à travers l'adoption de techniques culturales respectueuses des ressources naturelles et de restauration et protection des sols. En outre, des programmes incluant la distribution d'intrants pourront contribuer à améliorer la chaîne de production agricole.

L'analyse des moyens d'existence a fait ressortir des opportunités intéressantes en termes d'emploi des femmes qui voudraient être employées. Des opportunités pour ces femmes pourraient être explorées dans le secteur agricole, de l'hospitalité et même dans les activités génératrices de revenu que les partenaires de mise en œuvre pourraient identifier.

Formation professionnelle. L'éducation du chef de ménage joue un rôle important dans l'accès aux opportunités de travail. Il est recommandé d'investir dans la promotion des formations professionnelles au sein des sites pour que les réfugiés acquièrent des compétences qui puissent favoriser leur participation active à la vie économique et sociale dans leurs communautés.

Annexes

Annexe 1 : Structure de l'enquête

Thème	Indicateurs
Démographie	Caractéristiques ménage, y compris des CDM, composition, risques de protection, handicap et maladies chroniques, PBS
Possession des biens et abris	Nombre de biens possédés (terre, animaux, biens productifs, transport, total)
	Observations sur les conditions des abris et ses composantes
Moyens d'existence	Capital humain disponible en termes de capacités et activités
	Engagement dans les moyens d'existence
Consommation alimentaire	Sources de nourriture
	Score de consommation alimentaire (FCS/SCA)
Stratégies alimentaires	Stratégies basées sur la consommation alimentaire
Stratégies basées sur les moyens d'existence	Stratégies basées sur les moyens d'existence
Dépenses	Dépenses du ménage (par personne et totales), dépenses pour la nourriture et pour les biens non-alimentaires
	Proportion dépenses alimentaires
Revenus et emploi	Statut du travail du ménage : type d'emploi et secteur
	Défis aux activités économiques des femmes et des enfants
Accès au crédit	Opportunités de crédit
	Dettes
Network	Support communautaire et participation aux associations/groupes/comités
Accès à la santé	Access aux soins de santé primaires
Connaissance et impact de la COVID-19	Connaissance de la COVID-19
	Impact de la COVID-19 sur le revenu et sources de revenu

Annexe 2 : Différence de genre

Indicateurs	CDM femme	CDM homme
% CDM sans éducation formelle	46 %	22 %
% CDM célibataire	63 %	39 %
% CDM 60+ ans	11 %	9 %
% CDM malade ou ayant un handicap	14 %	12 %
Nombre de biens possédés (moyenne)	3,28	3,99
% ménages avec abris en mauvaises conditions	25 %	20 %
% ménages qui ont plus de deux moyens d'existence	53 %	60 %
% ménages avec consommation alimentaire pauvre	49 %	44 %
ISS-r (rCSI) moyen	18,6	17,2
% ménages ayant contracté une dette lors des trois mois précédant l'enquête	55 %	55 %
% ménages ayant un revenu réduit par rapport à l'année précédant	76 %	73 %
% ménages ayant un revenu réduit à cause de la COVID-19	60 %	60 %

Annexe 3 : Différence entre personnes avec besoins spécifiques ou non

Indicateurs	Personnes avec Besoins Spécifiques	Personnes sans Besoins Spécifiques
% CDM sans éducation formelle	43 %	24 %
% CDM célibataire	65 %	35 %
% CDM 60+ ans	16 %	4 %
% CDM malade ou ayant un handicap	25 %	0 %
Nombre de biens possédés (moyenne)	3,27	4,02
% ménages avec abris en mauvaises conditions	26 %	19 %
% ménages qui ont plus de deux moyens d'existence	52 %	61 %
% ménages avec consommation alimentaire pauvre	49 %	43 %
ISS-r (rCSI) moyen	18,4	17,4
% ménages ayant contracté une dette lors des trois mois précédant l'enquête	54 %	56 %
% ménages ayant un revenu réduit par rapport à l'année précédente	75 %	75 %
% ménages ayant un revenu réduit à cause de la COVID-19	60 %	61 %

Annexe 4 : Dépenses considérées dans le calcul du ECMEN

Type de dépense	Cash	Crédit	Assistance	Propre Production
Dépenses alimentaires				
Céréales		X		
Tubercules		X		
Légumineuses		X		
Fruits et légumes		X		
Protéines		X		
Gras et huiles		X		
Produits laitiers		X		
Sucre		X		
Sel		X		
Boissons		X		
Snack		X		
Dépenses non-alimentaires				
Alcool		X		N/A
Savon		X		N/A
Transport		X		N/A
Eau pour utilisation domestique		X		N/A
Électricité		X		N/A
Énergie		X		N/A
Loyer		X		N/A
Frais de communication		X		N/A
Frais médicaux		X		N/A
Vêtements		X		N/A
Frais de scolarité		X		N/A
Loyer		X		N/A
Réparation de matériels		X		N/A
Épargnes		X		N/A
Dettes	X	X	X	N/A
Assurance		X		N/A
Évènements sociaux		X		N/A
Intrants agricoles		X		N/A
Bétail		X		N/A